

le Guilvinec
vue sur océan



ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL
DU GUILVINEC 3/12 ans

**Vacances
d'été**

**Du mercredi 7 juillet
au vendredi 27 Août**

**Inscriptions jusqu'au
Mercredi 2 Juin 2021**

** Voir modalités au dos*

Rue de Méjou Bihan - 29730 Le Guilvinec

Téléphone : 02 98 82 83 56 – 02 98 58 11 75

Mail : alsh@leguilvinec.com

Quel est le PROJET de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ?

L'accueil de loisirs municipal se veut être un lieu :

d'autonomisation, de coopération, de rencontre, de plaisir, de vie en collectivité, d'expérimentation, de découverte, ludique

C'est aussi une structure issue de la volonté des municipalités du Guilvinec et Plomeur, qui souhaitent faire vivre des temps de loisirs et éducatifs aux enfants, tout en répondant aux besoins des familles.

Quelles sont les ANIMATIONS pour les vacances ?

Des animations variées seront proposées par l'équipe éducative pour répondre aux besoins et aux capacités de chacun : jeux de coopération et collectifs, activités manuelles et artistiques, activités scientifiques et d'expression, sorties, baignades, activités avec les associations locales...

A SAVOIR

En cas d'activités sportives spécifiques il est obligatoire de nous fournir :

- Une attestation de réussite au test sécuritaire préalable pour la pratique des activités aquatiques et nautiques (Test anti-panique).
- Un certificat de non contre-indication à la pratique sportive.

Qu'est ce que je mets dans le SAC ?

Une casquette - gourde - crème solaire - lunettes de soleil - une tenue de rechange - serviette et maillot de bain.

Merci de bien vouloir étiqueter ou inscrire le nom de vos enfants sur les affaires personnels.

Quelle est la PÉRIODE d'inscription ?

Les inscriptions pour les vacances d'été seront ouvertes
du lundi 19 avril au mercredi 2 Juin 2021.

**Nous accueillerons prioritairement les enfants des communes du
Guilvinec et de Plomeur.**

En fonction des places disponibles, nous pourrons répondre à d'autres attentes.

**Les inscriptions sont prises en compte en fonction
de la capacité d'accueil des locaux et la réglementation en vigueur.
Si l'effectif maximal est atteint, une liste d'attente sera mise en place.**

Comment INSCRIRE votre enfant ?

Les inscriptions se font **uniquement à la journée complète** (avec repas)
pendant les vacances scolaires.

Si votre enfant n'a pas fréquenté L'ALSH cette année 2021 :

Vous pouvez retirer le dossier d'inscription :

- le télécharger via le site de la mairie du Guilvinec
- faire la demande par mail à **alsh@leguilvinec.com**
- le retirer au « **Centre de loisirs & Culture** »
Rue de Méjou Bihan 29730 Le Guilvinec

Si votre enfant fréquente l'ALSH :

Vous pouvez faire votre demande par mail pour obtenir la fiche
d'inscription et faire vos réservations.

Quels sont les HORAIRES ?

Accueil du matin	7h30 à 8h30
Arrivée de l'enfant	8h30 à 9h00
Journée complète	9h00 à 17h30
Départ de l'enfant	17h30 à 18h00
Accueil du soir	18h00 à 18h30

Accueil du matin = 0,50 € – Accueil du soir = 0,50 €

Quels sont les TARIFS ?

Quotient familial CAF	Journée avec repas*
Entre 0 et 650	7,00 €
Entre 651 et 840	9,00 €
Entre 841 et 1 050	11,50 €
Entre 1 051 et 1 260	14,00 €
Entre 1 261 et 1 680	16,50 €
Entre 1 681 et plus	19,00 €

Comment nous CONTACTER ?

Centre de loisirs & Culture au **02 98 82 83 56**
(hors vacances scolaires)

ou

Accueil de Loisirs « Ty Malamok » au **02 98 58 11 75**
(pendant les vacances scolaires)

Mail : alsh@leguilvinec.com